

Au sein du périmètre ORT de la commune	OUI
Immeuble	Bâti sur terrain propre
Nature des droits cédés	1/2 en Nue-propriété
Usage	Habitation
Prix	23 750 €
Prix / m² de terrain	75,88 / m ²
Acquéreurs	:
Signature de la DIA	30/03/2026
Notaire ou autre mandataire	Office notarial GMT, Murat
<i>Profession de l'acquéreur</i>	
<i>Adresse de l'acquéreur</i>	

Article 2 : La présente décision ne vaut que dans la limite des renseignements contenus dans la déclaration d'intention d'aliéner ;

Article 3 : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil communautaire ;

Article 4 : Madame la Directrice de Hautes Terres est chargée de l'exécution de la présente décision.

Le Président,

Didier ACHALME



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.